



Prescription trentenaire - titre de propriété

Par **christousse**, le **24/05/2018** à **11:30**

Bonjour,

Je recherche un notaire acceptant de constituer un titre de propriété pour une propriété forestière de 180 Ha située en Corse

L'établissement de ce titre de propriété passe obligatoire par la réalisation d'une prescription trentenaire en saisissant un organisme dénommé "GIRTEC"

Organisme d'état Corse dont la mission est de mettre fin aux désordres de propriétés en Corse en reconstituant les titres de propriété. Cet organisme ne peut être saisi que par un Notaire.

Je dispose par ailleurs de nombreux éléments solides pour aider à la réalisation de ce titre de propriété.

Je dispose d'un acheteur pour cette propriété mais je ne peux la lui vendre dans la mesure où le titre de propriété doit être établi au préalable.

Quelqu'un peut-il m'indiquer un notaire compétent et réactif solliciter ?

Merci pour votre aide et vos indications.

Cordialement.

Par **youris**, le **24/05/2018** à **20:22**

bonjour,

nous sommes un site de conseils juridiques de droit français et nous ne pouvons donc pas vous indiquer un notaire en particulier.

salutations